

Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Renforcement du SDSI qui dresse un tableau général des outils et trace les lignes de force de leurs évolutions à venir. Une plus grande fiabilité (haute disponibilité) et une interopérabilité des systèmes sont des axes importants de ce schéma.

Actions conduites et résultats

- Révision du schéma directeur de 2007. En 2010, la révision de celui-ci a permis de collecter les besoins de l'ensemble des utilisateurs du Système d'information (SI) afin de dresser une cartographie des principaux projets à mener dans les années à venir CA du 31 janvier 2011. Des éléments structurants pour l'avenir du SI ont été identifiés :
 - Les besoins fonctionnels à couvrir sont très nombreux, dans tous les domaines. Les priorités de développement concernent la gestion de la scolarité, la gestion des Ressources humaines et la gestion des projets de recherche.
 - L'architecture cible des Systèmes d'information, composée de multiples briques interconnectées, nécessite un travail approfondi et urgent sur le référentiel du SI et sur la mise en œuvre d'outils de gestion des échanges d'informations entre les divers applicatifs.
 - Les moyens et l'organisation de la DSI doivent être renforcés pour conforter ses capacités à maintenir le Système d'information existant et répondre aux enjeux posés par la mise en œuvre de projets nombreux et ambitieux. Par ailleurs, il est nécessaire que l'UPMC s'inscrive autant que possible dans des projets mutualisés, soit au niveau national (AMUE), soit au niveau du PRES, soit dans des logiques inter-universitaires (en fonction des projets).
- Ré-organisation de la DSI en 2011 (CA du 28 février 2011) qui a évolué vers une plus grande homogénéité professionnelle de ses différents pôles. Un plan de recrutement ambitieux est en cours (2011-2013), visant dans un premier temps à sécuriser l'exploitation du SI existant et à préparer la mise en œuvre des applicatifs attendus dans le domaine de la scolarité (projet Odisee), de la gestion des RH et de la gestion des projets de recherche.
- L'UPMC est acteur à tous les niveaux de mutualisation interuniversitaire afin de réduire les coûts de développement et de mise en œuvre des divers projets.